

Avis publique - Pointe Calumet

Veillez prendre note que nous avons régler le litige avec la municipalité de Pointe calumet concernant la circulation des véhicules hors routes sur leur territoire.

Ceci avait pour effet de nous empêcher l'accès au sentier reliant sainte-marthe-sur-le-lac à la jonction du parc d'Oka.

merci de l'appui au pres de la municipalite de Pt-Calumet .